

En bref

# Quistinic

La vie communale



## Restaurants scolaires

Depuis la rentrée de septembre les deux cantines scolaires sont approvisionnées en repas chauds par la société Restéco. En la choisissant, les élus ont privilégié : la proximité, la qualité et la fraîcheur des produits.

En effet, la restauration est traitée avec des méthodes de base en cuisine, digne d'une restauration authentique du terroir. Elle est élaborée dans la cuisine du collège de La Clarté à Baud où le chef Marina Le Palut veille quotidiennement à la traçabilité et à la fraîcheur des denrées pour la satisfaction des enfants.

Les légumes sont épluchés, lavés, râpés ou cuits dans la cuisine et non pas traités en poches sous vide ou en boîtage. Les desserts sont des productions maison...

Astéco, direction des achats Restéco, privilégie les fournisseurs locaux et régionaux dans ses choix ainsi que des produits bio ou issus de l'agriculture raisonnée. Conserver cette identité régionale est essentielle pour la société Restéco qui est membre actif de "Produit en Bretagne".

Le personnel de nos cantines s'est heurté à un problème de plats insuffisamment chauds. Il va être réglé par le prêt de tables chauffantes par la société Restéco.

Aborder la question du bien manger au restaurant scolaire est essentiel. Nous devons avec les familles prendre en compte l'éducation et l'épanouissement des enfants, la préservation de la santé, la protection de l'environnement.



L'éducation au goût doit se faire progressivement. Apprendre à connaître pour mieux comprendre et apprécier : le jardin, les saisons, les légumes, les fruits, les plaisirs de la table...

Semaine du goût:

La semaine du 11 au 15 octobre a été marquée par des animations dans les cantines sur les spécialités bretonnes et celles de l'île de la Réunion. De nouveaux produits et de nouvelles saveurs ont été proposés aux enfants.







## **Sous Le Soleil des Indiens**

*Exposition culturelle  
et artisanale :*

La médiathèque Paul-Alexis Robic vous propose de venir découvrir du 15 au 20 novembre "**Sous le Soleil des Indiens**", une exposition culturelle et artisanale produite par Créa Diffusion avec le concours de l'association Inkavi.

Cette association péruvienne de soutien aux peuples Indiens a pour objectif de favoriser la diffusion des œuvres d'artisans péruviens en respectant la culture traditionnelle et les droits de l'homme. Elle réunit des tisserands et un groupe de femmes réalisant les "al polleras", des artisans sculpteurs, orfèvres, et céramistes.

Tous nos souvenirs d'enfance sont parsemés d'histoires du Far-West, d'Apaches, de Peaux-Rouges. C'est souvent par ce biais que nous avons entendu parler des Indiens d'Amérique du Nord.

Les Indiens d'Amérique du Sud, les Incas, nous les avons connus par "Tintin et le Temple du Soleil". Au-delà de toutes ces images, il y a l'histoire, il y a la réalité des peuples Indiens. Que s'est-il passé depuis la découverte du nouveau monde ? Que sont devenus les Incas et les peuples Indiens ? C'est ce que vous découvrirez dans cette exposition. Des panneaux d'information rappellent la richesse des civilisations indiennes, des audiovisuels témoignent de la réalité indienne aujourd'hui. Des jeux-questionnaires sont prévus pour les scolaires.

Enfin des œuvres d'art et d'artisanat réalisées par les Indiens des Andes proposées à la vente au public illustrent l'univers de plusieurs millions d'Indiens qui aspirent à vivre avec dignité tout en gardant leur art et leurs traditions.

**Ouverture : du lundi 15 au samedi 20 novembre  
de 15h à 17h30.**

**Horaires d'ouverture de la Médiathèque**

Mercredi : 10h-12h et 15h-17h /

Jeudi : 16h30-18h30 / Samedi : 10h-12h

**Animations Petite Enfance**

pour les enfants jusqu'à 3 ans, les Vendredi 22 octobre / 5 novembre / 19 novembre / 3 décembre et 17 décembre de 10h à 11h.

## **Animations jeunesse**

Dans le cadre du centre d'animations et de loisirs sans hébergement, la commune propose aux jeunes de 10 à 17 ans des activités à l'année.

Ils se regroupent le mercredi après-midi ou le vendredi soir à la salle Ty Anna ou à la médiathèque sous la responsabilité de l'animateur Jérôme Contreras.

**Au programme : ateliers divers : sportifs, culturels, manuels, culinaires...**

Des sorties sont prévues après concertation avec les jeunes (cinéma, accro-branches, laser blade, kayak...) et organisées en collaboration avec l'AJK. Ils peuvent participer également à des projets de solidarité ou humanitaires. Des camps sont mis en place pendant l'été.

La cotisation demandée pour l'année est de 10€ pour un enfant, 15€ pour deux enfants, 20€ pour trois enfants.

**Inscriptions et renseignements**

**Animateur : 06-98-69-82-94**

**A la mairie : 02-97-39-71-08**



## **Expo peinture**

Les peintures réalisées et primées lors de la manifestation "Couleurs de Bretagne" du 1er mai ont été exposées pendant 3 mois à la mairie et ont remporté un vif succès.

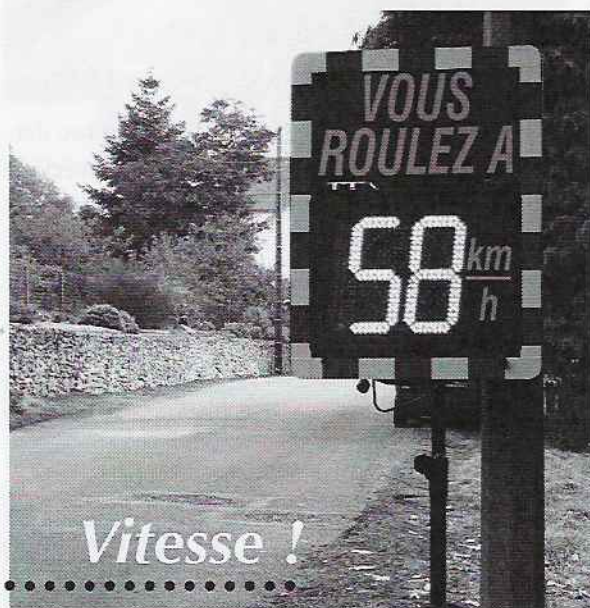
## **Demande de subvention**

Il est demandé à chaque association de faire impérativement leur demande de subvention avant le 15 février de l'année en cours (budget de la commune en mars).

### **Bulletin communal**

Il est demandé à chaque association ou groupe de transmettre pour le 15 novembre prochain leur article : 1 page et 2 à 3 photos maximum - **LES PHOTOS DOIVENT ÊTRE À PART DU TEXTE** - (le choix sera ensuite opéré par la commission). Par e-mail (accueil.quistinic@orange.fr) ou sur support informatique (clé USB ou CD).





De nombreuses plaintes pour des excès de vitesse en traversée de bourg ou dans les villages (Le Nistoir, Kergroix, Stangoustin, Pont-Augan...) remontent régulièrement en Mairie ou en gendarmerie. Il est rappelé à chacun de faire preuve de civilité et de respecter la vitesse de 50km/h dans ces traversées. La Communauté de Communes de Plouay a acquis 2 cinémomètres (ou radars de courtoisie) utilisables dans le cadre de la sécurité routière en général et plus particulièrement aux abords des écoles. Ces deux cinémomètres sont mis à disposition des 6 communes à tour de rôle. Ces appareils seront installés en dehors des jours d'école dans différents lieux, ils vous permettront d'apprécier la vitesse à laquelle vous roulez et d'ainsi la rectifier. La sécurité est l'affaire de tous quelque soit le lieu où l'on circule. Si les plaintes continuent à affluer, nous serons contraints de demander à la gendarmerie de verbaliser.

## Nouveaux commerces

Fin août et début octobre, deux nouveaux commerces se sont ouverts dans le centre bourg.

- Café – Crêperie "Saveurs de Blé Noir" (anciennement chez Nathalie) Place Saint-Mathurin, fermé le mardi.
- Dépôt de pains, viennoiseries et produits locaux "La Petite Fournée" (anciennement Yves Le Quintrec) Place de l'Arcade, fermé le jeudi et le dimanche après-midi.

Une présentation plus complète sera faite dans le bulletin de fin d'année.

## L'agence postale communale

La Poste a installé une boîte aux lettres (BAL MOD) à l'entrée de la mairie. **Horaires de levée :** du lundi au vendredi 15h15 et le samedi 11h15.

Des conseils divers et de rédaction des adresses sur les enveloppes sont apposés sur les côtés de la BAL MOD.

L'ancienne boîte aux lettres murale est réservée aux courriers destinés à la mairie.

*Par ailleurs, la Poste demande aux particuliers d'installer des boîtes aux lettres normalisées (NF D 27, 404 ou 405). L'implantation de ces boîtes doit se situer en bordure de voie publique à 1m minimum et 1,50m maximum du sol. Le facteur n'a pas à entrer dans les propriétés privées.*

Pour des raisons de sécurité, la boîte aux lettres de Pont-Augan sera déplacée à l'angle de la voie de Kerroch.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter si besoin, le centre de tri postal ou à défaut la mairie.



## TRAVAUX

### Toilettes publiques :

Les travaux de réhabilitation des toilettes publiques de la place de la mairie sont en voie d'achèvement. La réfection de la plomberie, des peintures, du carrelage et la pose de portes ont été réalisées par Alain et Bernard. Ces WC sont aujourd'hui, accessibles aux personnes à mobilité réduite comme le préconise la loi sur l'accessibilité aux bâtiments publics. Les toilettes de la place Saint Mathurin bénéficieront prochainement de travaux plus légers et seront entièrement rénovés lors de la réhabilitation du centre bourg.



**11 NOVEMBRE 2010 : cérémonie du souvenir. Rassemblement devant la Mairie à 10heures 45, au Monument aux Morts à 11 heures. Venez nombreux.**



## Calendrier des fêtes

### Novembre :

- 6 - Samedi : défilé Halloween et repas à emporter, organisé par l'amicale laïque.
- 7 - Dimanche : retrouvailles de la classe 7 (renseignements auprès des commerçants)
- 11 - Jeudi : commémoration.
- 20 - Samedi : couscous à emporter de l'APEL Ecole Sainte-Thérèse.

### Décembre :

- 4 - Samedi : Téléthon
- 5 - Dimanche : marché de Noël au Village de Poul-Fetan.
- 11 - Samedi (dans l'après-midi) : installation des décors de Noël par les enfants de la commune Place St Mathurin.
- 14 - Mardi : Arbre de Noël des écoles.
- 19 - Dimanche : Marché de Noël à la salle polyvalente.



## FEST DEIZ GET AR RE GOZH

### REPAS DES ANCIENS

Jour de fête à la salle polyvalente, le 24 octobre dernier. 150 convives étaient réunis, qui ont apprécié le repas préparé par Nicolas Troudet et son équipe du Rendez-vous des pêcheurs.

Au menu : duo de terrines de poisson accompagné de crudités ; demi-magret de canard avec son gratin dauphinois, suivi des fromages et de la tarte aux pommes maison.

L'animation musicale – voix et instrument – était assurée par Yolande Kervarrec et son accordéon, tous deux de Saint-Barthélémy. Elle a été très appréciée.



Yolande et Hyacinthe ...

Deux aînés de la commune, Louis Guilloux, 98 ans et Thérèse Evanno du Gravo, 92 ans et demi et établie à Quimpero recevront la visite des membres du CCAS et de la Municipalité.

Les doyens du Fest deiz, (photo ci-dessous)

Pierre Pisivin du Bourg, 95 ans et Anne-Marie Evanno de Kerlégnec, 92 ans, ont été honorés par l'assemblée. Le CCAS leur a remis à chacun le cadeau traditionnel.

